



Provisions sur charges différentes entre locataires de meme resid

Par **domili22**, le **05/03/2010** à **18:29**

Bonjour,

Est-ce normal que pour la location d'un appartement identique à celui de mon voisin (dans la même résidence) les provisions sur charges ne soit pas identiques entre chaque locataires? je trouve ça anormal puisque nous bénéficions des mêmes prestations (je ne parle pas de la régulation en fin d'année qui est normale)

Merci

Par **kristko**, le **07/03/2010** à **09:59**

il vous faut et ce conformément à la loi de 1989 demander à votre propriétaire de vous justifier par rapport à l'année précédente le montant des provisions pour charges locatives de l'année en cours, provisions que par ailleurs le propriétaire doit vous justifier et régulariser en début de chaque année en tenant à votre disposition les factures des charges réellement payées et il doit également expliquer la répartition de ces charges par locataires.

Envoyez un courrier en RAR à votre propriétaire et si celui-ci ne vous répond pas saisissez le tribunal d'instance du lieu de votre résidence en demandant au juge qu'il soit émis une injonction en obligation de faire vis à vis de votre propriétaire ; le tout est gratuit....